ACNOA - ANOCA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

ASSOCIATION DES COMITÉS NATIONAUX OLYMPIQUES D'AFRIQUE



L'ACNOA ET L'OCA UNISSENT LEURS FORCES POUR UNE DÉCENNIE DE PROGRÈS

UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE RENOUVELÉ JUSQU'EN 2032

MANAMA, BAHREÏN, 22 OCTOBRE 2025



Dans un élan de solidarité intercontinentale exemplaire, l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et le Conseil olympique d'Asie (OCA) ont officiellement renouvelé leur accord de coopération le mercredi 22 octobre 2025 à Manama, Bahreïn. Ce nouveau protocole d'entente, couvrant la période 2024-2032, renforce les engagements des deux instances dans les domaines du développement sportif, de l'éducation, de l'innovation, et marque une nouvelle étape avec l'intégration de projets liés à l'intelligence artificielle.

La cérémonie de signature, qui s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités des Mouvements olympiques africain et asiatique, a été présidée par l'Honorable Mustapha Berraf, président de l'ACNOA et membre du CIO, et Timothy Fok, président par intérim de l'OCA et également premier vice-président de l'instance. Elle a été l'occasion de réaffirmer les valeurs communes qui unissent les deux continents à travers le sport.

ACNOA - ANOCA



UN PARTENARIAT ENRACINÉ DANS L'HISTOIRE

« ***Le partenariat entre nos deux continents est aussi ancien que l'humanité. Le sport, qui existe lui aussi depuis les débuts de l'histoire, nous unit à travers une expérience collective*** », a déclaré l'Honorable Mustapha Berraf, saluant la dimension humaine et universelle de la collaboration entre l'Asie et l'Afrique.

L'OCA, est l'une des structures les plus dynamiques du Mouvement olympique mondial, représentant 45 pays du continent asiatique.

L'ACNOA, Fondée en 1981, regroupe 54 Comités Nationaux Olympiques africains, répartis en sept zones de développement, et œuvre à l'émergence d'un sport africain moderne, équitable et porteur de valeurs.



OBJECTIFS COMMUNS POUR UN AVENIR PARTAGÉ

Ce renouvellement de partenariat intervient dans un contexte marqué par la nécessité d'adapter le sport aux grands bouleversements du XXIe siècle. Parmi les axes prioritaires de cette nouvelle coopération figurent :

- La formation des cadres sportifs et dirigeants, à travers des séminaires conjoints, des stages et des échanges de compétences entre les deux continents ;
- Le développement des infrastructures sportives en Afrique, en s'inspirant des modèles asiatiques de gestion, d'innovation technologique et de durabilité ;
- Le renforcement de la préparation des athlètes africains et asiatiques en vue des grandes compétitions internationales, avec un accent particulier sur les Jeux Olympiques et les Jeux Intercontinentaux ;
- L'intégration des technologies numériques et de l'intelligence artificielle dans la détection de talents, le suivi des performances et la gouvernance sportive.

ACNOA - ANOCA



« ***Ce magnifique partenariat permettra d'une part de renforcer la formation de nos cadres dirigeants et, d'autre part, de mieux préparer nos athlètes à affronter les grands défis qui les attendent*** », a poursuivi l'Honorable Mustapha Berraf dans son allocution.

UNE SOLIDARITÉ STRATÉGIQUE FACE AUX ENJEUX GLOBAUX

En ces temps de mutation accélérée des sociétés, le sport apparaît comme un vecteur essentiel de paix, d'éducation et d'inclusion sociale. Le partenariat ACNOA-OCA se veut donc un laboratoire de collaboration Sud-Sud, à l'avant-garde de solutions nouvelles adaptées aux réalités des pays en développement.

M. Timothy Fok, en saluant le renouvellement de l'accord, a exprimé la volonté de l'OCA de poursuivre cette dynamique: « ***L'Afrique et l'Asie partagent des valeurs de fraternité, de résilience et d'innovation. Ensemble, nous pouvons bâtir des passerelles solides entre nos jeunesses respectives et ouvrir la voie à un nouvel humanisme sportif.*** »

UN AVENIR TOURNÉ VERS LA JEUNESSE ET LA PAIX

Le nouveau partenariat prendra également appui sur les initiatives conjointes déjà en cours, notamment dans le cadre des Jeux Africains de la Jeunesse, des Jeux Asiatiques, des forums éducatifs, ainsi que sur les plateformes numériques promouvant la participation des jeunes et l'égalité des genres.

À l'heure où le sport s'impose comme un levier stratégique pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, l'ACNOA et l'OCA veulent montrer l'exemple en engageant des actions concrètes, notamment en matière de responsabilité environnementale, de bonne gouvernance et de diplomatie sportive.

UNE VISION PARTAGÉE

En guise de conclusion, le président de l'ACNOA a lancé un appel vibrant à la jeunesse africaine et asiatique : « ***Cette initiative nous aidera à renforcer mutuellement nos espoirs afin que nos générations futures puissent faire face aux grands bouleversements de notre siècle***. »

Le partenariat entre l'ACNOA et l'OCA, déjà riche de plusieurs décennies de réalisations, s'ouvre donc sur une nouvelle page. Une page tournée vers l'innovation, la coopération active, et l'excellence, dans la plus pure tradition olympique.

ACNOA - ANOCA

A PROPOS DE L'ACNOA

HISTORIQUE

L'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) a été fondée le 28 juin 1981 à Lomé au Togo. Elle est l'instance faîtière du Mouvement olympique africain et compte à ce jour 54 CNO membres et sept zones de développement. Le siège de l'ACNOA est fixé à Abuja (Nigeria).

MISSIONS ET RÔLE

L'ACNOA fait siens les principes fondamentaux de la Charte Olympique et a pour mission de :

Contribuer au développement, à la promotion et la protection en Afrique du Mouvement Olympique et de son autonomie conformément à la Charte olympique.

Servir et promouvoir les intérêts des Comités Nationaux Olympiques (CNO) membres dans leurs relations avec des tiers, pour toute question d'intérêt général en collaboration avec le CIO et l'ACNO.

Promouvoir la compréhension, la coopération et l'entraide entre les CNO africains.

Aider les CNO africains, en collaboration avec le CIO, à promouvoir, développer et défendre l'éthique olympique, la bonne gouvernance dans le sport, la transparence financière et la durabilité dans les actions des CNô sur le continent africain.

Travailler en étroite collaboration avec les CNO africains en vue d'une meilleure rationalisation des fonds mis à disposition par la Solidarité Olympique et l'ACNOA.

Accompagner les CNO dans l'organisation et la coordination de la préparation et la participation de l'Afrique aux Jeux olympiques, Jeux intercontinentaux et jeux multisports.

Développer et maintenir les liens de coopération entre les CNO africains, le Comité International Olympique, l'Association des Comités Nationaux Olympiques et les autres associations continentales membres.

Organiser, conformément à la Charte olympique, des jeux continentaux en étroite collaboration avec les CNO d'Afrique et d'autres organisations tierces, dans le but de promouvoir la haute performance et le développement durable du sport, et exiger l'organisation des Jeux continentaux.

Collaborer d'une manière générale avec les organismes sportifs gouvernementaux et non gouvernementaux, de façon à faciliter l'élaboration et la mise en œuvre en Afrique d'une stratégie cohérente de développement sportif, qui traduise en termes de programmes opérationnels, le droit pour tous à la pratique des activités physiques et sportives.

ACNOA - ANOCA

ANOCA

JEUX AFRICAINS

AFRICAN GAMES

ACNOA

Contacts

contact@afrcaolympic.com

www.africaolympic.com

AcnoaAnocaInfos

AcnoaAnoca

acnoaanoca

https://www.youtube.com/channel/UCwVDOzHZQ8YNvVl0SrI2ubA/videos

ACNOA - ANOCA